

COMPTE-RENDU DE MISSIONS EN REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

Missionnaire : H. MERLIER, malherbologue à l'IRAT, Bouaké, RCI.

Missions : Contrôle du déroulement du programme de recherches sur la lutte contre les mauvaises herbes des cultures.

Déroulement des missions :

- 1ère mission : 22/07/79 : arrivée à Cotonou
23/07/79 : Réunion à Porto-Novo, au laboratoire de Défense des cultures
Vérification des herbiers.
24/07/79 : Visite des essais à Niaouli.
25/07/79 : Visite des essais de Domé.
26/07/79 : La visite prévue des essais de Pobé n'a pu être réalisée par suite d'impraticabilité de la route.
27/07/79 : Synthèse à la Direction de la Recherche Agronomique et départ de Cotonou.
- 2ème mission : 30/06/80 : Arrivée à Cotonou à 12 h.
01/07/80 : Visite des essais à la station de Défense des Cultures de Porto-Novo.
Collecte des résultats des essais 1979.
02/07/80 : Visite des champs de riz et maïs à la ferme de Séhoué, sous la direction de Monsieur BADOVI. Collecte des résultats des essais de Domé à la DRA d'Abomey.
03/07/80 : Synthèse à la DRA de Cotonou, avec les responsables d'organismes et sociétés concernées par la lutte contre les mauvaises herbes :
- | | |
|-----------------------|-------------------------|
| ADCOMOU Mustapha | URP/INA |
| AFFOGNON Alphonse | Protection des Végétaux |
| AHOUANSSOU Théophile | CARDER/ZOU |
| ATACHI Pierre | Entomologiste DRA |
| BETE Moga N'Douro | CARDER/ATLANTIQUE |
| BOURAIMA Saadou | DGA/SONIAH |
| CHODATON Cosme | Directeur SOPROVA OUEME |
| EHOUINSOU Marcelin | DRA |
| ESQUIVIE Bernard | DRA |
| FAGLA Pascal | RCF/BOHICON |
| FAGNON Martin | CARDER/OUEME |
| HOUADJETA Grégoire | DRAPES/CARDER/OUEME |
| KETE Louis | LDC/DRA |
| LAFIA Sylvestre | Directeur SOPROVA/ZOU |
| MENSAH Joseph | DRAPES/MONO |
| PADONON Bienvenue | SOPROVA/MONO |
| VODOUHE Sognon | PRR/DRA |
| YAKPON Pierre | CARDER/OUEME |
| Mme YESSOUFOU Zenabou | Malherbologue LDC/DRA |
| ZANNOU Magloire | SONIAH |
- 04/07/80 : Visite des essais de Houéda - Discussion sur les résultats 79 et préparation de la campagne 80-81.
05/07/80 : Départ de Cotonou à 18h30.

O. R. S. I. O. M. Fonds Documentaire

N° : 15721, ex 1 M

Cote : B

Bilan des visites et réunions

Après la mission de janvier 79, la réalisation du programme de malherbologie a été confiée à la camarade YESSOUFOU Zénabou, récemment sortie de l'Université de Cotonou. Le camarade ATACHI, primitivement chargé du programme a conservé la responsabilité des essais dans la moitié nord du pays.

A la mission de juillet 79, j'avais été favorablement impressionné par la qualité des protocoles élaborés par la camarade YESSOUFOU, pourtant novice en la matière, et par l'installation correcte des essais.

Au cours de la dernière mission, le premier objectif a été la collecte des résultats des essais 79. Cela n'a pu être réalisé que partiellement. D'une part parce que la plupart des essais visités en juillet 79 n'étaient pas sous la dépendance de la DRA et d'autre part parce que des documents ont été égarés pendant le congé de maternité de la camarade YESSOUFOU. Quand aux essais pour lesquels les résultats ont pu être rassemblés ils sont soit ininterprétables par suite d'erreur dans l'application des traitements herbicides, soit par mélanges à la pesée (essai oxadiazon de Houéda), ou, illogiques, ils laissent supposer des erreurs dans la conduite de l'essai (essai nuisance de Malenville).

Tout n'est cependant pas négatif : les surdosages considérables de certains essais confirment la sélectivité pratiquement absolue de BASAGRAN PL2 vis à vis du riz, même en application à bas volume.

A la leçon de cette première campagne et de l'examen de ses causes d'échec, à la confirmation de la grande similitude des flores adventices du Bénin et de la Côte d'Ivoire, à la lumière des derniers résultats de Côte d'Ivoire, le programme initial reçoit les inflexions suivantes :

- Pour les cultures de riz, maïs, igname, manioc, il suffira de tester le comportement en vraie grandeur d'un ou deux herbicides spécifiques de chacune de ces cultures, pour pouvoir vulgariser rapidement les traitements adéquats.
- Un seul type d'essai herbicide de précision, les essais de sélectivité, sera utilisé, selon un protocole simplifié, facilitant les observations.
- Les autres types d'essais prévus dans le programme initial pourront évidemment être réalisés, dans la mesure de disponibilité en place et temps, mais surtout de la possibilité de les mener entièrement correctement (contrôles fréquents et personnel qualifié).

Il serait souhaitable par ailleurs qu'une coordination soit établie entre tous les organismes menant des essais herbicides pour qu'au moins tous les résultats puissent être regroupés dans un document unique, permettant ainsi une synthèse mieux structurée.

Ces modifications du programme initial vont d'ailleurs dans le sens souhaité par les organismes de développement qui ont évidemment besoin de résultats rapidement vulgarisables.

Ces organismes ont également fait état lors de la réunion du 03/07/80, des difficultés engendrées par les matériels de pulvérisation, surtout en riziculture irriguée. Les gros matériels sont difficilement maniables. Le petit matériel, surtout pour les applications à bas volume demandent trop de temps et sont fatiguants, puisqu'à raison d'un mètre de largeur de traitement, l'opérateur doit parcourir dix kilomètres pour traiter un hectare. Il a été porté à la connaissance de ces organismes que les firmes et le CEEMAT étudient la question de près. Mais c'est surtout l'utilisateur qui peut trouver les solutions les plus simples, par exemple en montant en batterie plusieurs appareils de pulvérisation à bas volume sur un cadre léger, porté par de petits tracteurs.

Le devenir des herbicides dans le sol et dans la plante cultivée préoccupe aussi certains responsables.

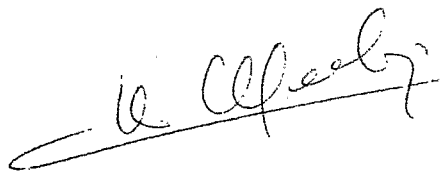
L'accumulation des herbicides, de leurs résidus, de leurs métabolites dans le sol est certainement un risque moins grand en zone tropicale qu'en zone tempérée. L'agressivité des facteurs climatiques (chaleur, lumière, eau, rayonnement), l'activité microbiologique, l'activité de l'entomofaune font qu'il est peut probable que des accumulations nocives puissent se produire. Mais c'est une possibilité que l'on ne doit pas écarter.

Le devenir de l'herbicide dans la plante et en particulier dans les parties consommables présente des risques encore plus faibles :

- les herbicides sont des produits chimiques de faible toxicité pour l'homme. Ils sont en tout cas beaucoup moins dangereux que les insecticides.
- Ils sont appliqués à des doses relativement faibles et la quantité de produit qui peut éventuellement être absorbée par la plante n'en représente qu'une portion infime.
- Cette quantité absorbée a largement le temps d'être dégradée, métabolisée et même rejetée pendant tout le cycle cultural, l'herbicide étant toujours appliqué en tout début de végétation.

En toute honnêteté, il faut reconnaître que même si le risque est très faible, il y a possibilité de nuisance à long terme. Aussi faut-il toujours rester vigilants et n'utiliser les herbicides qu'à bon escient, sans gaspillage inutile. Comme en toute chose, il y a un côté positif et un côté négatif et le bilan ne dépend que de l'usage qu'en fait l'homme.

Bouaké, le 10 juillet 1980



H. MERLIER